

Mise à jour : 19 juillet 2022

Municipalité de Sainte-Hénédine



Aux résidents du secteur des travaux entre le 42, rue Principale et le 68 rue Principale

L'entrepreneur Cité Construction et la municipalité de Sainte-Hénédine vous avise que depuis la fermeture à la rue Saint-Narcisse, vous devez circuler par la route Saint-Olivier, Saint-Jacques et route Langevin (Détour de 15 km).

Afin d'éviter que des non-résidents du secteur des travaux circulent dans le secteur des travaux, une barricade a été installée (accès à Sainte-Claire).

De plus, nous vous invitons à ne pas circuler dans le secteur le jour durant les travaux. Idéalement, trouvez-vous un stationnement à proximité avec la permission du propriétaire n'étant pas dans le secteur des travaux.

En cas d'urgence ou si vous ne pouvez faire autrement, vous pourrez à vos risques, circuler par le chemin de l'entrepreneur près du 41, rue Principale, chemin prévu pour les camions ! L'entrepreneur et la municipalité de Sainte-Hénédine déclinent toute responsabilité pour dommage si vous circulez à cet endroit.

Notez qu'il n'y a pas de signalisation et que ce chemin appartient à l'entrepreneur qui pourra le fermer complètement s'il le juge nécessaire. Une barricade sera installée lors de la fermeture du chantier (accès à la rue Langevin). Si vous y circulez, vous devrez la déplacer et la remettre à chacun de vos passages.

Plus vous collaborez, plus les travaux iront rapidement.

Merci de votre compréhension et collaboration

Pour de plus amples informations : 418 935-7125, info@ste-henedine.com ou sur le site Internet de la municipalité www.ste-henedine.com (actualités Réfection rue Principale/route Sainte-Thérèse